



HAL
open science

Introduction. Statut et expérience, transmission et attention dans les pratiques de la citoyenneté et de la diversité

Bianca Botea, Dana Popescu-Jourdy

► To cite this version:

Bianca Botea, Dana Popescu-Jourdy. Introduction. Statut et expérience, transmission et attention dans les pratiques de la citoyenneté et de la diversité. Bianca Botea; Dana Popescu-Jourdy. Pratiques de la diversité et de la citoyenneté, Éditions des Archives contemporaines, pp.1-18, 2022. hal-03850368

HAL Id: hal-03850368

<https://hal.science/hal-03850368>

Submitted on 22 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Statut et expérience, transmission et attention dans les pratiques de la citoyenneté et de la diversité

Bianca BOTEAN(1), Dana POPESCU-JOURDY(2)

(1) Université Lyon 2, Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains,

(2) Université Lyon 2, Laboratoire Éducation, Cultures, Politiques.

Résumé : Issu de différents chantiers de travail commun entre plusieurs disciplines au sein de l'Université Lyon 2, élargi ensuite à d'autres réseaux de recherche, ce volume met en lumière quelques manifestations contemporaines des discours et des pratiques de la diversité et de la citoyenneté. L'angle abordé est celui pluridisciplinaire, par le prisme de quelques études de cas menées principalement en Europe, avec un éclairage venant aussi des sociétés d'Afrique. L'introduction de ce volume présentera quelques clés de lecture transversales à cette pluralité d'approches.

Mots-clés : citoyenneté, diversité, expérience, transmission, apprentissage, attention

Issu d'un colloque international¹ et de différents chantiers de travail commun entre l'anthropologie et les sciences de la communication au sein de l'Université Lyon 2 élargi ensuite à d'autres réseaux de recherche, ce volume met en lumière quelques manifestations contemporaines des discours et des pratiques de la diversité et de la citoyenneté. L'angle abordé est celui pluridisciplinaire, par le prisme de quelques études de cas menées principalement en Europe, avec un éclairage venant aussi des sociétés d'Afrique. L'introduction de ce volume présentera quelques clés de lecture transversales à cette pluralité d'approches.

¹Le point de départ des réflexions de ce volume se situe au niveau d'un colloque international organisé à Bucarest en octobre 2016, intitulé *Nouveaux lieux, discours et pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Approches interdisciplinaires et mises en perspective européennes*, par l'Université Lyon 2, le Centre Régional Francophone d'Études Avancées en Sciences Sociales (CeReFREA) et l'Université de Bucarest.

Les théories récentes du multiculturalisme, du genre, de la diversité culturelle, de la cohésion sociale posent la question de la transformation de la citoyenneté à la lumière du pluralisme identitaire et de la diversité au sein des sociétés démocratiques.

Alors que la citoyenneté désigne traditionnellement le statut d'égalité individuelle devant la loi et une unité plus large d'appartenance, cela est perçu à certains niveaux comme étant en opposition avec des identités culturelles « locales ». La lutte pour l'égalité entre communautés est doublée par celle pour l'égalité entre individus. Dans quelle mesure, en termes d'identités, la notion de diversité peut-elle être pensée en dehors d'une réduction binaire assez souvent conflictuelle : l'Autre est « différent », autrement dit incompatible avec soi. Car selon cette logique réductrice, cette qualité de différence et d'incompatibilité attribuée *a priori* à l'Autre serait responsable de tensions et blocages dans les processus de partage et d'action collective. Comme pour la notion de citoyenneté, la diversité peut poser le problème de la dilution conceptuelle dans des discours trop souvent idéologiques.

Nous avons souhaité réinterroger ici la diversité, en choisissant une articulation spécifique avec la citoyenneté, plus précisément avec la distinction que nous faisons entre citoyenneté de statut et citoyenneté en acte. Cet éclairage nous semble intéressant puisqu'il nous invite à réinterroger sous le même angle la question de la diversité.

Si ce volume a pour genèse un pari autour de l'intérêt d'articuler ces deux notions, son résultat, par les textes présentés ici, ne porte pas tant sur cette articulation, considérée en soi et de manière explicite, mais sur ce qu'elle a généré en tant qu'espace de réflexion. Deux fils rouges se sont révélés par les correspondances établies au fur à mesure entre les textes des auteurs : d'une part, la mise en lumière de deux approches de la citoyenneté et de la diversité, une approche des statuts et une approche de l'expérience ; d'autre part, deux conceptions de l'apprentissage que mettent en lumière les dispositifs de diversité et de citoyenneté, la transmission et l'attention. C'est sous cet angle et en partant de ces deux directions de recherche que les textes de ce volume peuvent être lus.

1 La perspective des citoyennetés en acte

La citoyenneté est une notion amplement travaillée et discutée, et si nous nous plaçons dans une démarche pluridisciplinaire, la tâche de faire un état de l'art de la question pourrait devenir l'objectif en soi de ce volume. Par conséquent, il ne s'agit pas ici de revenir sur l'ensemble de ces approches, mais de s'arrêter plus précisément sur quelques axes de recherche de ce champ d'études, lesquels traversent de nombreux travaux déjà réalisés et qui renvoient également aux positionnements théoriques que nous adopterons.

La problématique de la citoyenneté s'est historiquement constituée autour de la relation entre individu et État, et par dérivation, entre individu et nation ou autre communauté de type politique. La citoyenneté fait classiquement « référence à l'appartenance des individus à une communauté politique, la ville, la nation ou autre communauté » (Lazar, 2014 : 65). L'articulation de la notion de citoyenneté à l'appartenance politique a ouvert le champ d'analyse de la citoyenneté vers quelques

questions centrales dans ce champ : la participation politique, les pratiques de gouvernance, les politiques et pratiques d'exclusion ou de reconnaissance.

Comme le montre Sia Lazar, le sens et le questionnement autour de la citoyenneté se sont constitués historiquement *via* deux filons de la philosophie politique, qu'il est intéressant d'évoquer puisqu'ils pointent des éléments qui restent encore dominants dans les perspectives actuelles dans ce champ en sciences sociales. D'une part, il s'agit de la conception civique républicaine développée à partir de la Grèce Antique autour de la participation politique et de la compétence de citoyenneté². D'autre part, une conception de la citoyenneté comme statut (juridique), mettant l'accent sur la question des droits (civiques, politiques, sociales) et des responsabilités des membres citoyens, s'est développée à partir de la conception libérale de Locke et des théoriciens du contrat social.

Cette double dimension, à la fois juridique (une citoyenneté de statut et des rôles) et une citoyenneté qui s'acquiert par l'action de participation politique, ainsi que la tension entre les deux, traverse la pluralité des études de la citoyenneté en sciences sociales, et en particulier les études qui relèvent d'une approche ethnographique. Cette dernière perspective, adoptée aussi par une grande partie des auteurs de ce volume, a permis de

« relever et documenter des *écarts déterminants* entre ce qui est dit de la citoyenneté et ce qui est fait en son nom, entre une citoyenneté énoncée dans ses principes formels et institutionnels et une citoyenneté mise en œuvre, mise en politique, mise en controverse, dans les différents domaines de l'expertise et de l'expérience. » (Battegay, Derycke, Roux, Têtu : 2012).

Des travaux collectifs s'appuyant sur des recherches auprès des migrants, réfugiés et autres personnes qui se trouvent exclus des cadres légaux de la citoyenneté (Gonzales, Sidona : 2017), mettent en avant la richesse des espaces d'élaboration de la citoyenneté et le spectre large de ces zones grises au-delà de la dichotomie entre citoyenneté et non-citoyenneté, statut légal/illégal. Au-delà des formes légales de citoyenneté, associées à l'exercice des droits légaux, des formes participatives de citoyenneté sont à observer, signifiant une présence effective de ces personnes dans l'espace public et des manifestations routinières de la citoyenneté (leur présence dans des relations sociales locales, marché du travail, etc.). C'est par cette présence réelle et quotidienne dans l'espace public que se construisent ces appartenances, au-delà des exclusions légales.

Les perspectives ethnographiques ont également permis un élargissement du champ d'études de la citoyenneté et du politique au-delà de la sphère conventionnelle ou institutionnelle de la politique, à savoir dans des pratiques sociales connexes (économiques, religieuses, écologiques, urbanistiques, etc.), autrement dit partout où la question de la formulation et de la défense des biens communs et du vivre-ensemble se pose et permet l'agencement des collectifs (Cefai, 2007 ; Neveu, Carrel, 2014).

²Deux éléments sont présents dans la conception d'Aristote sur la citoyenneté chez les Grecques. Dans un premier temps, est citoyen « un membre de la *polis* qui participe au gouvernement, qui donne son jugement et occupe des fonctions ». Dans un second temps, la citoyenneté fait référence à une compétence détenue par une personne de vivre dans une collectivité donnée. (Lazar, 2014 : 66)

« La citoyenneté n'est pas celle du "un individu, une voix", ni celle du "un peuple, un parti" : elle se joue dans le déploiement de collectifs concrets et provisoires qui pour certains gagnent l'opinion et parfois s'institutionnalisent, pour d'autres s'abîment dans le néant de l'indifférence publique. » (Cefaï 2007 : 720).

À propos de ce prolongement de l'analyse de la citoyenneté à des sphères multiples en dehors du champ conventionnel du politique, certains auteurs mettent en avant des formes de « citoyenneté ordinaire » (Neveu, Carel : 2014), qui s'élaborent en dehors ou en marge des pratiques et des lieux « labellisés » par les approches classiques de la citoyenneté (comme le vote, la campagne électorale, les réunions publiques, les concertations ou les conseils de quartier). Dans un quartier lyonnais en rénovation urbaine, Laetitia Overney (2014) montre les pratiques de la « petite politique » mises en place par un réseau d'habitants. L'auteur désigne par « petite politique » des petites ressources, des arts de faire forgés au gré des attachements singuliers aux lieux et par une vue de très près sur les problèmes, des pratiques orientées vers une forme de vigilance sur les choses et sur les événements qui arrivent dans le quartier, une veille pour le bien commun de ses habitants. Pour donner un autre exemple de ces pratiques de citoyenneté ordinaire, dans des zones de friches industrielles des quartiers de Bucarest dans la Roumanie postcommuniste, des habitants et des artistes récupèrent des objets et des restes de ces zones abandonnées pour les réorganiser dans de nouvelles scénographies dans des galeries d'art et provoquer autour d'eux des débats publics sur le devenir de ces lieux. L'enjeu est aussi un travail autour de ce passé et autour de cette mémoire à laquelle une grande partie de la population est attachée, mais qui est en train de disparaître en absence d'une politique mémorielle et patrimoniale de ce passé industriel (Chelcea, 2015). Dans l'ouvrage présent, Mathilde de Blighnières met en avant des pratiques de citoyenneté ordinaire qui s'élaborent dans le quotidien de vie des habitants de deux villes de Tanzanie, à travers des pratiques de voisinage, de réinvestissement de la rue et de quelques lieux publics, ou de la pratique de l'espace intérieur du chez-soi. D'autres auteurs comme Marc Derycke et Nadja Monnet mettent en avant dans ce volume des pratiques de citoyenneté qui se déroulent dans des foyers familiaux d'adoption et qui se prolongent (pour Nadja Monnet) dans les pratiques de coexistence dans l'espace public.

Cette perspective portée sur les citoyennetés ordinaires présente un double intérêt. D'une part, elle montre la pluralisation des espaces de production de la citoyenneté et de la politique, d'autre part elle formule des critiques intéressantes par rapport à certaines études réalisées dans le champ de la citoyenneté. Pour Catherine Neveu et Marion Carrel, les perspectives institutionnelles de la citoyenneté s'appuient « sur une conception spécifique pré-établie de ce que doit être/faire le citoyen, mesurant davantage la conformité à cette norme que l'effectivité des pratiques citoyennes » (*ibid.* : 7). L'approche des citoyennetés ordinaires relève quant à elle d'une démarche non-normative, qui ne cible et ne définit pas préalablement le champ du politique et de la citoyenneté, [...] afin de saisir et de comprendre

« quand, comment et dans quelle mesure des attachements intimes ou sensibles à des lieux, à des modes de vie, à des relations, comment des formes

de « commune appartenance » peuvent constituer autant de supports de citoyenneté ou de faire commun. » (*ibid* : 13).

Pour dépasser la dichotomie entre approches institutionnelles ou approches ordinaires de la citoyenneté, entre les pratiques « par le haut » ou pratiques « par le bas », entre les pratiques formelles ou informelles de la citoyenneté, certains auteurs adoptent l'expression de « citoyennetés profanes » (Battegay, Derycke, Roux, Têtu : 2012). Le terme de « profane » renvoie, d'une part, au fait que ces pratiques ne s'appuient pas forcément sur une quête de visibilité dans l'espace public. D'autre part, le profane n'est pas équivalent de non-expert. Ces pratiques composent avec des publics et des registres différents de la citoyenneté puisque, comme ces auteurs l'affirment, l'appropriation démocratique s'actualise dans les croisements multiples entre ce que font les institutions et ce que font les individus et les groupes. Ces approches sont ainsi « attentives autant aux pratiques institutionnelles et administratives qui tendent à modeler voire à contrôler les cadres formels ou pratiques de la citoyenneté officielle, qu'aux activités générées par les individus ou les collectifs qui mettent en œuvre le sentiment du “droit d'avoir des droits” [...] » (*ibid.* : 8). Pour saisir ces pratiques de citoyenneté, les auteurs proposent de regarder les « milieux traducteurs », autrement dit l'ensemble d'acteurs, d'opérations, de lieux et milieux, de types de supports, de connaissance et compétences, à travers lesquels l'expérience de citoyenneté se fait et est rendue possible. C'est dans l'analyse de ces « milieux traducteurs », dans la dynamique de ces échanges de procédures et pratiques, de savoirs, de compétences, ainsi que dans le dépassement de la dichotomie entre l'expert et le profane, que l'usage de la notion de « citoyenneté profane » prend tout son intérêt.

En nous appuyant sur ces contributions sur les citoyennetés « ordinaires » et « profanes », sur l'engagement public et l'action collective, notre intention ici n'est pas d'élaborer un (nouveau) modèle de pensée *sur* la citoyenneté et la diversité ni de revenir sur la dichotomie entre les formes institutionnelles (ou institutionnalisées) de la citoyenneté et leurs formes d'élaboration hors les murs. L'objectif de ce travail est celui de partir de « lieux » et de dispositifs à travers lesquels se formulent et se définissent aujourd'hui des expériences et des discours pour l'affirmation, la défense et la transmission des biens communs et des diversités, afin de saisir le sens et les utilisations de la citoyenneté et de la diversité qui découlent de ces pratiques. L'approche principale de ce numéro vise des citoyennetés à l'œuvre, tel qu'elles sont élaborées et vécues *via* des situations et dispositifs concrets, lors desquels les cadres institutionnels sont compris et reformulés, et à travers lesquels se formule continuellement le sens de la citoyenneté. C'est vers une perspective pragmatiste de la citoyenneté, telle qu'elle est défendue aussi par certains travaux cités précédemment (Cefai : 2008, Carrel et Neveu : 2014, Battegay, Derycke, Roux, Têtu : 2012), que s'oriente le questionnement transversal de ce volume, et cela même si certains articles considérés en soi ne relèvent pas de cette approche.

La lecture transversale des différentes contributions présentées dans ce volume nous permet, dans un premier temps, d'identifier quelques pratiques et dispositifs contemporains d'exercices et d'élaborations de la citoyenneté et de la diversité, dans un second temps, de dégager quelques fils d'analyse à partir des études de cas présentées.

Nous avons ainsi repéré un spectre large d'actions : des pratiques de patrimonialisation et des formes d'engagement collectif pour des causes environnementales et démocratiques, des actions de résistance et résilience face à des réhabilitations urbaines, des expériences de défense des droits des minorités, des pratiques de mise en œuvre de l'adoption (inter)nationale, des dispositifs éducatifs d'apprentissage de la citoyenneté. En outre, il sera également question de quelques cadres de réflexion en philosophie politique, lors desquels s'élaborent certaines propositions pour penser la citoyenneté et la diversité.

Nous proposons trois fils de lecture à partir desquels nous organisons les articulations entre les chapitres et qui permettent de faire des propositions pour prolonger les études menées jusqu'à présent. Dans une première partie, nous aborderons la perspective des citoyennetés en acte, articulée à une approche des citoyennetés de statut. Dans un deuxième temps, nous montrerons que cette double approche de la citoyenneté offre des clés de lecture pour mettre en perspective les pratiques et les discours sur la diversité. Nous reviendrons sur l'articulation entre diversité et citoyenneté afin de réinterroger la normalisation d'une certaine conception de l'espace public et pour montrer que cette articulation permet de penser de nouvelles expressions du vivre-ensemble. Dans un troisième temps, nous porterons notre attention sur les élaborations de la citoyenneté à partir de l'espace domestique, une articulation moins explorée dans l'ensemble des études déjà réalisées. Enfin, dans un quatrième temps, nous focaliserons notre attention sur les modes de partage, d'agencement des citoyennetés et de son apprentissage, que révèlent les pratiques et dispositifs de travail de la citoyenneté et de la diversité présentés dans ce volume. Nous proposons plus particulièrement deux modes d'apprentissage : la transmission et l'attention.

2 La citoyenneté : statut et expérience

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la citoyenneté est souvent regardée ou restreinte à une question d'appartenance ou de non-appartenance politique des individus à un corps de la société, que celui-ci soit l'État ou une autre communauté politique. C'est au nom de ce statut que cette communauté garantit des droits (civiques, sociaux, politiques) à des individus, et que ceux-ci doivent remplir un ensemble de responsabilités. Cependant, ces citoyennetés décrétées et formelles constituent très souvent « des charnières des contextes d'expériences et d'activité » des citoyens ordinaires (Cefaï, 2007 : 720) et parfois un nœud de départ dans l'agencement d'actions diverses de mobilisation ou d'engagement public (luttres contre l'exclusion, pour la reconnaissance, pour la défense des droits, mobilisations pour l'élargissement des droits à d'autres catégories d'individus ou groupes, actions collectives au nom des biens communs à défendre tels que le patrimoine, le paysage, le vivant, etc.).

« En contrepoint de la citoyenneté formelle qui concède des droits politiques, civiques et sociaux, une citoyenneté concrète, individuelle, collective s'exprime [...], une citoyenneté en acte, tel qu'elle est vécue conçue et pratiquée concrètement par des citoyens ordinaires. [...] Comment les définitions explicites de la citoyenneté s'incarnent-elles et se déclinent-elles dans des contextes d'expériences et d'activités ? En quoi toutes sortes d'ex-

périences et d'activités pratiques génèrent-elles un sens de la citoyenneté qui échappe à ces définitions explicites ? » (*ibid.* : 717).

Ces questions nous inspirent aussi dans ce volume, dans une approche qui tente de soulever les tensions entre des citoyennetés de statut et l'expérience de citoyenneté. La dimension de l'« expérience », pour emprunter ce terme à John Dewey (2010, 2005), et la perspective pragmatiste de la citoyenneté qui nous intéresse ici mettent en avant l'idée que les « choses sont telles qu'elles sont expérimentées » et qu'il n'existe pas de « réalité » de la citoyenneté en dehors de ses mises à l'épreuve dans des pratiques, dispositifs et usages par des individus. Cette approche de l'expérience de citoyenneté qui s'appuie sur la perspective de Dewey a été mise en avant de manière explicite par d'autres auteurs déjà mentionnés. Ces auteurs ont montré que

« l'accès ou le refus d'accès à des droits ne se résument pas à des positionnements de type juridique et à des réponses en oui/non. Ils s'inscrivent dans des situations, des interactions, des confrontations, au sein desquelles les personnes et les groupes concernés font l'expérience des règles, de ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire, de négocier ou d'accepter, de défendre ou de composer » (Battegay *et al.* 2012 : 23).

Il est important de noter que mettre l'accent sur l'expérience de citoyenneté ne veut pas signifier une réduction du champ de son analyse à une perspective « par le bas ». L'approche de l'expérience permet justement de dépasser cette dichotomie *bottom up/top down* et d'adopter un positionnement plus souple. Selon cette perspective, des individus performant des rôles variés les uns par rapport aux autres dans différentes situations d'action et contextes de vie, endossant au cours de leurs actions des qualités et des fonctions variées (usagers, habitants, décideurs, acteurs de projet, etc. rôles assurés ou non par les mêmes personnes). Ils composent avec des cadres institutionnels qu'ils transforment, et à travers des interactions et des milieux qui construisent ou reformulent le sens même de leurs actions. Les rapports de force et de pouvoir, le statut assuré par ces rôles ou fonctions, ne peuvent être pensés *a priori*, en dehors de ces situations et actions concrètes.

Les recherches menées auprès des réfugiées ou des personnes qui se trouvent en dehors du statut légal de citoyenneté montrent que l'inclusion et les appartenances réelles sont incorporées et enracinées dans des espaces et interactions de la vie quotidienne, que les frontières de ce statut de membre citoyen sont négociées, redessinées et contestées (Gonzales, Sigona : 2017). Le statut de membre citoyen n'a de force en soi et n'attribue de droits réels que s'il est éprouvé comme tel dans les pratiques de la vie ordinaire. C'est ce que montrent dans ce volume les contributions de Nadja Monnet et de Cristina Popescu. S'appuyant sur une analyse des mises en œuvre des dispositifs d'adoption internationale à Barcelone, Nadja Monnet montre les paradoxes dont relèvent les statuts et les qualités d'habitant, de citoyen et de citoyen pour des enfants nés à l'extérieur de la société catalane, mais ayant grandi dans son intimité, au sein des familles des classes moyennes et aisées catalanes. Citoyens de droit par l'adoption, ces enfants sont dans les faits des « étrangers citoyens », ce qui révèle un phénomène

paradoxal de « citoyenneté des non-citoyens ». Ils sont souvent stigmatisés (considérés souvent par rapport au délit de faciès), renvoyés à une société d'origine avec laquelle ils n'ont pourtant plus de lien réel, le processus d'adoption intervenant justement dans cette coupure. Cette citoyenneté de droit et de statut associée à une nationalité espagnole acquise *via* l'adoption est continuellement mise à l'épreuve des faits et gestes quotidiens dans les relations de coprésence dans la ville, à l'école, dans la rue, voire même dans les cercles familiaux plus élargis. L'étude de cas présenté par Nadja Monnet ouvre la voie vers une analyse intéressante des lieux et des processus d'émancipation urbaine à partir de l'exemple des enfants adoptés. L'analyse que l'auteure fait de la frontière citoyen/citoyenne nous amène à penser que la citoyenneté et les « droits à la ville » s'acquièrent par une inscription citadine et par une compétence de citoyenneté et de l'habiter urbain en permanente négociation, des compétences que ces personnes arrivent ou non à développer ou à se faire attribuer par les autres.

Cette tension entre une citoyenneté de statut et l'expérience de citoyenneté ressort également de l'article de Cristina Popescu dans son analyse des pratiques d'inclusion scolaire des jeunes personnes en situation de handicap, dans le contexte de la mise en place dans les écoles d'une politique pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté » (conformément à la loi introduite en 2005). Cette politique de la diversité accorde une citoyenneté de plein droit pour ces élèves, indépendamment des différences physiques ou psychiques, militant pour leur respect et non-discrimination, que ce soit à l'école, dans le travail ou au niveau de l'accessibilité de l'espace public. Cependant, à travers la recherche de Cristina Popescu nous pouvons observer que ces nouveaux droits et statuts ne prennent sens qu'au cours d'actions, lorsqu'ils sont éprouvés et mis en situation au sein des environnements particuliers qui sont impulsés dans ce sens, et qui permettent des apprentissages et des expériences de faire-ensemble. Ces qualités de citoyenneté ne se décrètent pas en accordant un droit, un statut, une identité à ces élèves – et cela même avec des politiques volontaristes dans ce sens – elles peuvent ou non advenir dans les pratiques quotidiennes à l'école, comme dans l'espace public.

À partir d'un exemple très différent, Jean-Louis Tornatore met en avant un lieu intéressant où les conceptions de la citoyenneté se forgent et se renouvellent, en l'occurrence les initiatives autour du patrimoine et les mobilisations radicales contre le capitalisme. L'auteur montre que le contexte de l'élargissement du champ d'action du patrimoine aux questions du vivant amène à un renouvellement des formes de communauté, dans le sens où on passerait des communautés de la « nation » vers une communauté des vivants. Ces initiatives patrimoniales entraînent en même temps un renouvellement de l'exercice et des conceptions de la citoyenneté. À travers des mobilisations radicales telles que celles de Notre-Dame-des-Landes contre la construction d'un aéroport (et du « monde » dont elle est le porteur), s'exercent des expériences citoyennes à part entière, sortant du cadre normatif et conventionnel des actions citoyennes. Défendant une conception pragmatiste du patrimoine et de la citoyenneté, Jean-Louis Tornatore montre que cette dernière peut se construire à travers des actions considérées comme anti-citoyennes et illégales par leurs opposants. Cependant, ces actions procèdent de la cristallisation et de la thématisation en commun d'un problème selon une dynamique *bottom up*, qui permet de nouvelles expérimentations du

pouvoir d’agir et de démocratisation de la démocratie au-delà d’une démocratie représentative. D’une part, ces mobilisations sont patrimoniales en ce sens qu’elles sont menées au nom d’un patrimoine paysager et d’un territoire rural à préserver. D’autre part, elles mettent en avant des citoyennetés en acte, relevant d’une « politique de l’attention » envers « les êtres, humains et non-humains, animés et inanimés qui peuplent la zone », ainsi que d’une « politique de l’héritage » orientée vers ce qu’on laisse aux générations futures. Enfin, ces actions élaborent (et sont fondés sur) « un souci constant de laisser s’exprimer toutes les différences sans vouloir chercher à les résoudre, ni dans un point de vue dominant, ni dans un consensus factice ». Ces nouvelles formes de mobilisations autour du vivant ne relèvent pas tant d’une « conception statutaire de la citoyenneté inscrite dans le droit, quasi naturalisée, que d’une conception tout aussi statutaire, mais insistant sur la nécessité d’une “citoyenneté active”, c’est-à-dire qui doit sans cesse être réaffirmée et mise en œuvre, et donc être placée sous le signe de l’engagement ».

3 Diversité et citoyenneté dans l’espace public

Nous proposons maintenant de nous tourner vers la question de la diversité culturelle et de porter sur cette question le même regard que celui sur la citoyenneté, à savoir d’aborder la diversité culturelle dans l’espace public par cette double perspective, comme statut et comme expérience.

Pendant plusieurs décennies, le concept d’espace public s’est construit une notoriété proche de la norme dans les recherches en SHS. Lieu de légitimation politique, d’affirmation des communautés politiques et de mise en scène du politique (Dacheux, 2008), il est synonyme de fondement de la démocratie, de modèle de fonctionnement de nos sociétés. L’articulation entre diversité et citoyenneté vient relancer le débat et remet en question la qualité de « modèle de pensée et de pratiques » de l’espace public à la lumière des enjeux et des situations de diversité et de « vivre-ensemble ». Une critique formulée généralement à l’utilisation du concept d’espace public concerne son acculturation.

« Des chercheurs ont tenté d’acculturer ce concept à des contextes historiques non occidentaux et/ou non contemporains, pas tant cependant, pour mesurer quelque écart relatif à une norme que pour profiter de ces situations “étrangères” afin de mettre à l’épreuve un concept déjà polysémique et d’en révéler ainsi les potentialités. » (Capitant, S., Leclerc-Olive M., 2013 :10).

Le texte de Jean-Baptiste Duez met en avant des crispations visibles dans les pratiques de vie des populations « roms », mais aussi des professionnels qui interviennent dans le cadre des dispositifs d’intégration destinés à ces populations. Une certaine normativité qui gouverne ces actions est responsable de ces difficultés, mais elle peut être également détournée en ressource par les Roms, comme d’autres travaux sur ce sujet le montrent (Clavé-Mercier, 2015).

L'observation des pratiques citoyennes et des interactions des individus avec leur environnement nous permet d'aller au-delà de l'approche par modèle et par consensus et d'envisager les différentes facettes et pratiques de la diversité dans l'espace public. Dans une approche communicationnelle, la manifestation des interactions de la diversité instaure des rapports spécifiques entre les acteurs. Un des « axiomes » de Bateson (1972) portant sur la « réciprocité » affirme que tout échange de communication implique soit un rapport d'égalité (symétrie), soit de complémentarité (différence). Il s'agirait de deux modèles d'interaction. Même si la différence implique dans l'interaction de comportements qui se complètent, elle reste une source de renforcement des écarts. L'auteur voit ici la source d'une possible dégradation de la relation qui peut conduire au conflit. Le caractère potentiel conflictuel de la différence est pensé dans la position relative de deux personnes dans la communication.

L'articulation entre citoyenneté et diversité peut être définie comme un questionnement particulier sur l'identité sociale collective, mais également comme une série d'interactions et des pratiques mettant en évidence la construction symbolique de l'environnement et des cohésions. À travers le concept de « communauté politique », Éric Dacheux (2008) pense le lien social non pas uniquement comme résultat des « solidarités primaires endogènes à un groupe culturel », mais aussi comme un processus et formes de mise en commun qui se construisent lors des manifestations « des solidarités secondaires entre individus appartenant à des groupes culturels différents ».

Par conséquent, l'approche des diversités en acte nous semble s'éloigner de la proposition de partir d'un cadre de référence supposé unique et d'observer le rapport entre norme et écart de la norme à ce niveau. La notion de diversité implique plutôt une pluralité de cadres de référence qui coexistent et sont concomitants.

En observant la diversité dans la ville, par exemple, Bernard Lamizet parle de l'existence des appartenances, des sociabilités, des cultures et des identités qui se retrouvent dans la communication urbaine définie comme une « polyphonie, qui s'exprime dans les formes conflictuelles de la communication politique et dans les formes intégratrices de la médiation culturelle » (Lamizet, 2007).

Un espace polyphonique est un espace (public) où plusieurs voix distinctes, plusieurs systèmes de représentation s'articulent. Si pour Bakhtine, qui traite de la polyphonie dans la littérature, l'articulation entre ces langages s'inscrit dans une logique esthétique, nous pensons que c'est la logique de l'interaction qui assure la cohérence des discours/pratiques polyphoniques. Ainsi, nous pensons que le concept d'espace public polyphonique nous permet d'envisager les conflictualités de la diversité non plus comme une opposition et un piège à la citoyenneté, mais comme un cadre de référence de l'interaction permettant le déploiement d'une citoyenneté en acte.

Il reste intéressant de voir comment la notion de polyphonie est reprise dans des études récentes concernant des formes actuelles d'intervention dans l'espace public, des mises en visibilité des causes ou des mobilisations. Les pétitions en ligne, par exemple, représentent l'objet d'étude des dispositifs sociotechniques comme « énonciation polyphonique, co-construite par des voix multiples, et bâtie autour d'objectifs parfois très différents » (Boure, R. et Bousquet, F., 2011). La construction polypho-

nique est ainsi pensée comme un processus de construction de l'unité en acte des voix participantes. Etienne Tassin (1991) plaide pour un retour à la conception arendtienne de l'espace public, un espace défini comme un espace d'action. Pour nous, l'espace public est construit autour de *l'usage pratique du langage*, qui permet la cohabitation de l'égalité et de la différence et où la diversité constitue un cadre facilitant l'expression d'une *polyphonie identitaire citoyenne*. Dans cette perspective, le texte publié dans ce volume par Jean-Baptiste Duez sur les projets d'insertion des Roms s'appuie sur le concept de « super-diversité » proposé par Steven Vertovec. Il s'agit ici d'envisager la diversité comme des interactions successives synchroniques et diachroniques et, ainsi, d'identifier des statuts, des places et des positionnements très différents à l'intérieur même des communautés ou des groupes. L'auteur montre que des cohésions et des points de vue peuvent s'établir à plusieurs niveaux, dépassant ainsi la réduction identitaire binaire avec l'Autre.

4 Espace domestique et pratiques de citoyenneté

Alors que les pratiques de citoyenneté sont souvent analysées sous ses déploiements dans les espaces publics (considérés comme plus à même d'instaurer de *l'espace public*³), nous souhaiterions revenir ici sur l'espace domestique comme lieu de pratique et d'exercice de la citoyenneté, à la lumière de quelques contributions de ce volume.

Comme nous venons de le voir, la pensée de Hannah Arendt a largement influencé l'approche de la politique et de l'espace public dans la philosophie politique contemporaine et dans d'autres disciplines, et en particulier la conception de la citoyenneté. Selon l'héritage arendtien, le champ de la politique est celui de manifestation d'un *espace public d'action* et non celui de *l'appartenance* et des *communautés d'identification culturelle*, il n'est pas celui du domaine privé, mais du domaine public comme espace de construction et d'affirmation de la subjectivité politique (Arendt : 1983, Tassin : 1991, 1997). Plusieurs auteurs ont souligné les limites de cette dichotomie qui réduit le champ du politique à des domaines particuliers et ciblés à l'avance, montrant les connexions du politique (ou de l'espace public) aux différents domaines de la vie sociale, y compris celui des appartenances religieuses, ethniques, des civilités et des pratiques ordinaires⁴.

Malgré ces critiques et malgré l'affirmation de l'idée d'une pluralisation des espaces de citoyenneté, un domaine reste peu exploré dans le champ de la citoyenneté, celui de l'espace domestique, de l'intime et du chez-soi. Certaines études ont été menées dans cette direction, notamment dans le champ des approches du genre, et elles ont montré que le territoire domestique est le lieu principal de production du statut minoritaire et de la non-citoyenneté des femmes, avec des effets de domination politiques, matériels, culturels dans d'autres sphères de la vie (Thanh-Huyen Ballmer-Cao *et al.* : 2007, Tabet : 1979, Mc All : 1995). C'est aussi à l'intérieur de cet espace domestique et

³L'emploi du singulier (espace public) renvoie au concept forgé par la philosophie politique, alors que le pluriel (espaces publics) désigne la multitude d'espaces concrets et physiques où se déploie et se construit un espace public.

⁴Les travaux dans ce sens sont nombreux, nous évoquons ici juste quelques-uns : Lefort : 1986, Carrel et Neveu, 2014, Berger et Viaud-Gayet : 2011, Viaud-Gayet : 2011, Breviglieri et Trom : 2003, Battegay, Derycke, Roux, Têtu : 2012, Botea : 2013.

de ces rapports de domination que des formes de résistance des femmes et d'une conquête des droits et de la citoyenneté sont possibles (Casa-Nova, 2012). Les liens entre participation politique et économie domestique, recoupés avec les questions de migration, de classe et de race, sont également mis en avant dans des études féministes par exemple sur le travail de *care* au sein des espaces domestiques. La sous-traitance des femmes des sociétés du Sud, lesquelles abandonnent leurs propres enfants pour prendre soin de ceux des femmes du Nord et pour effectuer un travail domestique, ont incité à des questions autour du défi politique à casser ces chaînes de domination de classe et raciale au sein même des femmes, et la reproduction de la division du travail sexuée par ce système même de faire appel à ces femmes de ménage (Molinier, 2009, 2013).

Une contribution intéressante qui porte sur ces croisements entre espace domestique et citoyenneté est aussi celle de Ioana Carstocea (2002), laquelle met en lumière les espaces de solidarité et de mobilisation collective impulsés par un hebdomadaire de Roumanie à haute audience, avec un lectorat à majorité féminine (*Formula As*). Axé principalement sur la famille et les questions ordinaires de la vie ou de l'espace domestique, constitué en partie des correspondances des lecteurs, la revue est qualifiée par les milieux intellectuels de « publication pour les coiffeuses et les femmes de ménage ». Si l'auteure met en lumière, d'une part, que le ton général de la revue relève d'un certain populisme et d'une idéologie conservatrice, d'autre part elle montre que cette revue est un espace d'expression des « sans voix », un lieu de formulation des problèmes partagés et des critiques de la transition postcommuniste et néolibérale, un espace de cristallisation des formes d'empathie, de réseaux d'entraide et d'émergence des premières grandes actions de mobilisation collective en Roumanie.

Trois contributions de ce volume apportent des éléments intéressants dans ce champ peu exploré de la citoyenneté qui est l'espace domestique, ouvrant vers de nouvelles thématiques et directions de recherche par rapport aux travaux déjà réalisés. Développés en lien avec les questions de l'habiter, du chez-soi et de la parenté, ces articles montrent les implications politiques et les débordements publics de ces pratiques domestiques.

À partir d'ethnographies menées dans deux grandes villes du Nord de la Tanzanie (Arusha et Moshi), Mathilde de Blighnières met en lumière des formes de citoyenneté ordinaire à l'intérieur et autour des lieux de vie domestiques des classes moyennes. La citoyenneté est ainsi saisie à travers « l'habiter, compris dans des interstices de la société civile, c'est-à-dire dans la rue comme sur des seuils et des pas de porte de maison, dans les ruelles d'un quartier, du voisinage, dans son espace domestique ». Dans une première partie de sa contribution, l'auteur montre comment se construit un espace d'appartenance nationale et une « citoyenneté de base », de statut, une résistance passive, plus réconfortante que revendicative, de ses interlocuteurs. Elle les saisit à travers les récits de vie de ces personnes, passées toutes par l'expérience de la migration du rural vers la ville, et travers l'observation des objets et décors hybrides de leur espace domestique. Dans un second temps, l'auteure met en avant des formes de citoyenneté plus actives, observées tout d'abord au niveau des voisinages, dans les pratiques et les stratégies de cohabitation mises en place ici, par exemple à travers

différents rapports de contrôle et d'intersurveillance entre voisins, de monstration, d'invite, de négociation des seuils de tolérance vis-à-vis de certaines intrusions sensorielles (visuelles, sonores, olfactives, physiques). Enfin, sur un autre plan et échelle de l'habiter, l'auteure met en lumière des formes de résistance active des habitants par un détournement d'usage de certains espaces urbains par des ritualités domestiques, espaces touchés par des actions de réhabilitation urbaine violentes. L'affirmation du « droit à la ville » par ces pratiques dans les espaces publics est doublée, sur le plan domestique, d'un rêve d'autonomie et d'émancipation sociale *via* le projet d'acquisition d'une maison et l'accessibilité à la propriété.

Le texte de Marc Derycke sur les pratiques quotidiennes au sein des « familles d'accueil » où des enfants sont placés par la justice montre que l'espace intime est un lieu où se jouent des pratiques de négociation et d'apprentissage du vivre-ensemble : entre enfants accueillis et accueillants, entre leurs parents respectifs, et dans un décor complexe qui comprend aussi des institutions (institution juridique, école). L'ethnographie auprès d'une famille étudiée par l'auteur met en avant l'idée que l'apprentissage du vivre-ensemble ne s'effectue pas par une tentative de normaliser des identités préjugées, stigmatisées par un « handicap » particulier (des parents jugés comme « illettrés », des enfants pensés comme ayant des comportements déviants). Au contraire, les relations au sein de cette famille se déploient plutôt dans le sens d'une désidentification de ces identités préjugées et par une possibilité à l'autonomie et à l'émancipation de l'enfant, *via* la confiance et en supposant son « égale capacité à vivre-ensemble ». Accorder la confiance c'est poser un acte de citoyenneté au sens complet du terme et cette « supposée égale capacité à vivre-ensemble » accordée à l'autre est finalement une « supposée égale capacité » à la citoyenneté, instaurée à partir de l'espace de la maison.

La contribution de Nadja Monnet sur l'adoption des enfants à Barcelone s'inscrit dans la même réflexion autour de la portée citoyenne des pratiques déployées dans les espaces domestiques, mais aussi publics. Dans son texte, l'auteure met en avant les attentes négatives et les stigmatisations dans l'espace public dont font preuve les enfants adoptés, notamment par leurs traits physiques distinctifs, et malgré leurs manières de faire qui sont les mêmes que celles de leurs familles adoptives. Ces contrastes sont déjà annoncés ou détournés dans les cercles de la famille élargie, autrement dit dans les espaces d'intimité, de protection et d'interconnaissance : « Mon Dieu, quand tu parles catalan, on oublie que tu es noir ! », sont les paroles d'une grand-mère à l'adresse de son petit-enfant adopté par une famille catalane. De la même manière que l'observe Marc Derycke, Nadja Monnet met en avant l'idée que c'est dans la négociation des règles de l'espace-temps intime que s'initient les pratiques de savoir-vivre et les approches de la diversité dans l'espace public.

5 Transmission, attention et *care* dans l'apprentissage de la citoyenneté

Nous souhaitons aborder un dernier fil transversal saisi à la lecture de l'ensemble des textes de ce volume. Il porte sur les processus d'expérience et d'initiation à la

citoyenneté. Il est intéressant de réfléchir aux modalités par lesquelles cette initiation se réalise et à l'apprentissage de la citoyenneté.

Nous souhaitons aborder ici la question de l'apprentissage sous deux angles : la production de sens collectif lors des pratiques de transmission et l'interaction comme source de développement de la connaissance.

Dans les approches éducationnelles, telles que celles proposées par Piaget, « croissance physique, mentale (cognitive) et affective (émotionnelle) sont indissociables et se nourrissent réciproquement » (Dambirn C., Löning H., 2008), le lien entre environnement et individu se faisant par « l'expérience acquise ».

Dans la continuité de ces idées, il nous semble important de voir, à travers les textes de ce volume, la manière dont l'expérimentation et l'interaction se définissent aussi comme des dispositifs de construction des sens communs. Piaget met en évidence la « fonction sémiotique » dans les processus d'apprentissage et d'interaction. Celle-ci est selon lui une fonction fondamentale « qui consiste à pouvoir représenter quelque chose (un « signifié ») au moyen d'un « signifiant » différencié : langage, image mentale, geste symbolique. » (Piaget et Inhelder, 1966). Il est intéressant de remarquer que pratiquement à la même époque Harold Garfinkel publie les « *Studies in Ethnomethodology* » (1967) et définit l'objectif de cette méthode comme l'étude du raisonnement pratique de sens commun dans des situations courantes d'action. Il s'agit ici d'analyser les pratiques ordinaires comme des dispositifs de visibilité et de rationalisation et d'identifier les mécanismes de leur construction narrative. Ainsi, en partant de ce type de constat, nous pouvons également penser l'*occurrence* comme dispositif d'apprentissage défini en tant que résultat de l'activité des acteurs pour donner sens à leurs pratiques quotidiennes. Le texte de Laurent Müller, dans ce volume, pose la question de la norme comme occurrence des pratiques. En partant de la conception du philosophe Jean-Marie Guyau, qu'il analyse amplement dans son texte, Müller pose la question de la pluralité éthique. Face au dilemme de l'effacement de la norme universelle dans la diversité, la solution proposée par Guyau repose sur le domaine pratique, plus particulièrement sur l'« association » (des sensibilités, des intelligences ou des volontés), qui définit le vivre-ensemble par rapport à un engagement, des valeurs et des projets.

Une tension pourrait ainsi apparaître au moment d'observer les rapports entre, d'une part, l'« agir stratégique », spécifique à une logique d'intentionnalité de la transmission, et d'autre part les « relations communicationnelles », lesquelles donnent lieu à des formes spontanées d'interaction apprenante. Comme Armand et Michèle Mattelard le faisaient remarquer (2004 : 80), Habermas oppose à la visée étroitement utilitaire et instrumentale (dont les moyens de communication de masse constituent le dispositif privilégié), d'autres modes d'action ou de rapports au monde qui ont leur propre critère de validité : l'action objective, cognitive qui s'impose de dire le vrai, l'action intersubjective qui vise la justesse morale de l'action, l'action expressive qui suppose la sincérité. Pour lui, la rationalité n'a pas trait « à la possession d'un savoir », mais à la façon dont les sujets doués de parole et d'action acquièrent et emploient un savoir.

Habermas identifie la crise de la démocratie, et donc de la citoyenneté, comme due au fait que les dispositifs sociaux qui devraient faciliter les échanges et le déploiement

de la « rationalité communicationnelle » se sont autonomisés, qu'ils s'administrent comme des « abstractions réelles », faisant certes circuler l'information, mais entravant les activités d'interprétation au niveau des individus et des groupes sociaux.

Ces contributions venant du domaine de la psychologie, de la communication et de la philosophie politique, sont à mettre en lien avec d'autres réflexions sur les questions de transmission et d'apprentissage, développées en anthropologie et en science de l'éducation, et qui nous inspirent ici pour le champ de la citoyenneté. Les textes de ce volume nous conduisent à réfléchir à la possibilité d'instaurer la citoyenneté selon deux mécanismes distincts, celui de la « transmission » et de l'« attention », une distinction formulée par différents auteurs à propos des pratiques d'éducation, et en particulier par l'anthropologue Tim Ingold (2017). En s'appuyant sur les conceptions de l'éducation de John Dewey et de Jan Masschelein, ou encore de James Gibson sur l'écologie de la perception visuelle, Ingold met en avant que l'éducation – et nous pouvons dire ici l'apprentissage – ne doit pas tant être considérée comme un processus de transmission, mais comme une pratique d'éveil à l'attention. Pour John Dewey, mentionné par Ingold, la transmission n'est pas le « transport » (*conveyance*) d'une génération à une autre, d'un corpus d'instruction et de représentations. La connaissance, les valeurs, les croyances se perpétuent et l'éducation se produit seulement s'il existe une participation par les protagonistes de l'échange, un partage et une préoccupation commune quant aux termes des enjeux. Comme Ingold le montre, l'expérience qui se joue dans cet exercice de communication ne peut pas se réduire à un processus de décodage et d'encodage de l'information, mais elle se fait par l'instauration d'une « correspondance » entre les protagonistes. L'introduction de cette idée de correspondance est en opposition avec le présupposé selon lequel la construction d'un contenu d'information existe préalablement à l'échange même. Ce modèle de transmission dans lequel on présuppose que l'information est censée pré-exister au processus qui lui donne naissance est visible dans des disciplines et champs d'application variés, comme par exemple celui du développement de la personne, à partir de l'idée de la transmission d'un bagage génétique et ensuite culturel (Susan Oyama in Ingold, 2017 : 8). Contrairement à cette conception, il existe une manière différente de penser l'éducation, et par conséquent l'apprentissage, à partir d'un processus de « correspondances » réalisées lors des échanges. La correspondance désigne plus précisément un « le processus par lequel les êtres ou les objets quasi littéralement co-répondent ou se répondent les uns aux autres » (*ibid* : 26). Cette capacité de réponse des individus est à la base du sentiment et du sens de la responsabilité, la dernière ne pouvant pas s'instaurer sans la première (Gert Biesta in Ingold, 2017 : 30). Cette idée nous semble centrale si nous la plaçons dans le champ de réflexion de la citoyenneté : comment penser les actions citoyennes sans cette capacité de réaction des individus, sans ces résonances qui se construisent dans les relations des humains avec leurs semblables ou avec d'autres vivants et éléments de l'environnement ?

Ce sens de l'apprentissage nous amène dans la direction du *care* et de l'attention. Toujours selon Ingold, le « care », et nous pouvant dire l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté comme geste de *care*, ne suppose pas tant de comprendre et d'expliquer aux autres les choses et les êtres, mais plutôt d'être attentif à ce que les autres ont à nous dire et d'y répondre. Cette conception de l'éducation s'appuie sur celle de

Masschelein, pour lequel cet exercice « n'est pas d'amener les apprentis à développer une conscience et une connaissance du monde qui nous entoure. C'est plutôt susciter une correspondance avec ce monde, un processus d'attention envers le monde ». (Masschelein in Ingold : 30). Dans ce sens, plutôt que d'être perçue comme un processus classique de transmission, l'éducation est censée offrir « les moyens pour faire une expérience et devenir attentif » (Ingold, 2017 : 33).

Ce débat et proposition nous amènent à penser l'apprentissage à la citoyenneté à la lumière de ces deux processus différents, la transmission et l'attention. Les textes présentés dans ce volume nous permettent d'observer des implications et des modes très différents de réaction, de responsabilité et de responsabilisation aux problèmes des uns et des autres, aux biens pensés comme communs. Prenons pour exemple des dispositifs d'éducation comme les manuels scolaires, décrits dans le texte de Cecilia Condei. À travers ces dispositifs, nous pouvons observer que l'accent est mis sur un processus de « transmission » d'un contenu (des informations sur le patrimoine et des biens communs), sur une acquisition de la connaissance qui est connectée en toile de fond à l'idée d'une éducation à la citoyenneté. Dans les dispositifs d'intégration des Roms décrits par Jean-Baptiste Duez dans ce volume, nous percevons les mêmes modalités de penser la formation des « acquis » citoyens à travers des formes de transmission qui s'exercent par les différents dispositifs d'intégration (par l'éducation et autres cadres de formation et d'accompagnement de ces personnes dans le domaine de la santé, du logement, du travail).

Nous explorerons des pratiques différentes de réactivité et de sensibilisation de type citoyen, par les textes de Marc Derycke, d'Aurélia Léon et de Jean-Louis Tornatore. Dans la contribution de Marc Derycke sur l'apprentissage des pratiques de vivre-ensemble au sein du foyer, il est intéressant d'observer que cette transmission qui se fait envers les enfants en tant « futurs citoyens » ne procède pas par des discours normatifs et moralisateurs, mais, de proche en proche, par « contagion », par des pratiques banales du quotidien. Comme l'auteur le montre, l'instauration de la confiance et la supposition d'une égale capacité de vivre-ensemble aux enfants placés

« ne relèvent pas d'une chose à suivre selon un contrat, ce qui nécessiterait une attention ciblée sur les points où la capacité à développer est attendue – condition pour qu'elle ne se manifeste guère. Mais, tout au contraire une attention ouverte et patiente ».

Dans le texte d'Aurélia Léon, la question de comment amener un problème minoritaire à être pensé comme un problème commun trouve des réponses intéressantes dans des modes d'expérimentation tels que les ateliers proposés par le groupe de féministes présenté par l'auteur. Il ne s'agit pas dans ce dispositif d'expérimentation d'une transmission-réception d'un contenu et des informations sur la condition des femmes et des rapports de genre, mais d'un apprentissage qui émerge par une expérience collective à travers laquelle le contenu même de ce qui doit être expérimenté se transforme au fur à mesure que la performance se déroule. Dans le texte de Jean-Louis Tornatore, la mobilisation autour du cas Notre-Dame-des-Landes et les préoccupations de type patrimonial élargies à la question du vivant, mettent en avant une « politique de

l'attention envers les choses et les êtres qui comptent », construite non pas dans des dispositifs de citoyenneté de type *top-down*, mais par l'expérimentation des formes d'habiter ensemble, d'action collective et de nouvelles pratiques de la démocratie.

Bibliographie

- Arendt, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, coll. « *Pocket Agora* », Paris, 1983.
- Bateson, Gregory, *Steps to an Ecology of Mind*, University of Chicago Press, 1972.
- Battegay, Alain ; Derycke, Marc, Roux Jacques, Têtu, Marie-Thérèse, *Citoyennetés profanes en Europe*, Le Manuscrit, Paris, 2012.
- Berger, Mathieu, Cefaï, Daniel, Gayet-Viaud (dir.) (2011), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang.
- Breviglieri, Marc ; Trom, Danny (2003), « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Cefaï, Daniel ; Dominique Pasquier (dir.), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, PUF, p. 399-416.
- Botea, Bianca, *Territoires en partage. Politiques du passé et expériences de cohabitation en Transylvanie*, Éditions Pétra, Paris, 2013.
- Boure, Robert ; Bousquet, Franck, « La construction polyphonique des pétitions en ligne. Le cas des appels contre le débat sur l'identité nationale », *Questions de communication*, n° 20, 2011, p. 293-316.
- Capitant, Sylvie ; Leclerc-Olive, Michèle – « A-t-on enterré l'espace public ? Enquête sur les avatars récents d'un concept », *Cahiers Sens public*, n° 15-16, 2013/1, p. 9-20.
- Carrel, Marion et Neveu, Catherine (dir.) (2014), *Citoyennetés ordinaires. Ce que l'enquête empirique fait aux représentations de la citoyenneté*, Paris, Karthala.
- Carstocea, Ioana (2002), « *Formula As : la parole politique des sans voix* », in Lagrave, Rose-marie et alii (dir.), *Dissemblances. Jeux et enjeux du genre*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 225-238.
- Casa-Nova, Maria José, « Citoyenneté, ethnicité et dialecticité du pouvoir dans les relations de genre. Discours et pratiques dans une communauté tzigane du Portugal », *Cahiers du Genre*, n° 53, 2012/2, p. 121-144.
- Cefaï, Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, M.A.U.S.S., 2007.
- Chelcea, Liviu (2015), « Postindustrial Ecologies : Industrial Rubble, Nature and the Limits of Representation », *Parcours anthropologiques* (numéro *Ethnographies du changement et des attachements*, coordonné par Bianca Botea, Sarah Rojon), No. 10. DOI : <http://journals.openedition.org/pa/448>
- Clavé-Mercier, Alexandra (2015), « Expériences du quotidien et sociabilités de migrants roms en squat à l'épreuve du relogement institutionnel », *Parcours anthropologiques* (numéro *Ethnographies du changement et des attachements*, coordonné par B. Botea et S. Rojon), No. 10. DOI : <http://journals.openedition.org/pa/400>
- Dambrin Claire ; Löning Hélène (2008), « Systèmes de contrôle interactifs et théories de l'apprentissage : une relecture des travaux de R. Simons à l'aune des théories piagétienne », *Comptabilité – Contrôle – Audit*, Tome 14, p. 113-140.
- Dacheux, Éric (2008), « Nouvelle approche de l'espace public européen », *Questions de communication*, No. 14, p. 221-242
- Dewey John, *L'art comme expérience* (1934), trad. coordonné par Jean-Pierre Cometti, Gallimard, Folio, 2010.
- Dewey John (2005), « La réalité comme expérience », *Tracés*, No. 9, p. 83-91.
- Gayet-Viaud, Carole (2011), « *La moindre des choses. Enquête sur la civilité urbaine et ses péripéties* », in Mathieu Berger, Daniel Cefaï, Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, PIE Peter Lang, p. 27-54.
- Gonzales, Roberto ; Sigona Nando (2017), « *Mapping the soft borders of citizenship. An Introduction* », in R. Gonzales, Roberto ; Sigona Nando (dir.), *Within and Beyond Citizenship : Borders, Membership and Belonging*, Routledge.

- Ingold, Tim, *Anthropology and/as Education*, Routledge, 2017.
- Lamizet, Bernard (2007), « La polyphonie urbaine. Essai de définition », *Communication&Organisation*, No. 32, 2007, p. 14-25
- Lazar, Sian (2014), « *Citizenship* », in Donald W. Nonini, *A Companion to Urban Anthropology*, Wiley-Blackwell, 2014, p. 65-83.
- Lefort, Claude, *Essais sur le politique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Seuil, 1986.
- Mattelard, Armand et Michèle, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004.
- Mc All, Christophe (1995), « Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », *Lien social et Politique*, No. 34, p. 81-92. DOI : <https://doi.org/10.7202/005187ar>
- Molinier, Pascale (2009), « Des féministes et de leurs femmes de ménage : entre réciprocité du care et souhait de dépersonnalisation », *Multitude*, No. 37-38, 2^e trimestre 2009, p. 113-121.
- Molinier, Pascale, *Le travail du care*, La Dispute/Snédit, Paris, 2013.
- Overnay, Laetitia (2014), « Par-delà la "participation des habitants". Pour une ethnographie de la petite politique », in Carrel, Marion ; Neveu, Catherine, *Citoyennetés ordinaires. Ce que l'enquête empirique fait aux représentations de la citoyenneté*, Paris, Karthala, p. 131-167.
- Piaget, Jean ; Inhelder, Bärbel, *La psychologie de l'enfant*, Que sais-je, PUF, Paris, 1966.
- Tabet, Paola (1979), « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, XIX, 3-4, p. 5-61.
- Tassin, Étienne (2013), « Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public », *Cahiers Sens public*, No. 15-16, 2013/1, p. 23-36.
- Tassin, Étienne (1997), « Qu'est-ce qu'un sujet politique ? », *Esprit*, Mars-avril, p. 168 – 189.
- Tassin, Étienne (1992), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », *Hermès*, No.10, CNRS, p. 23 – 37.
- Thanh-Huyen, Ballmer-Cao ; Bérengère Marques-Pereira ; Mariette Sineau ; Manon Tremblay (dir.) (2007), *Genre, citoyenneté et représentation*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.